
4. TRAVAUX DE PAVAGE 2024 – OCTROI DU CONTRAT

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été autorisé par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT que _____ soumissionnaires ont déposé des propositions;

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit _____, pour un montant estimé de _____ \$ taxes incluses.